

Regards d'Ambert

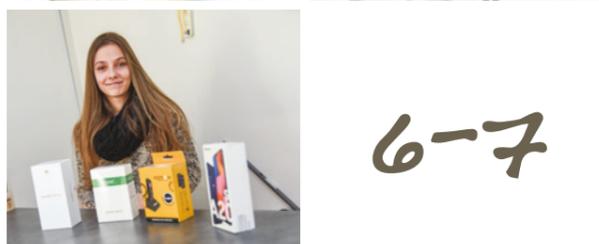
À NOS ENFANTS

Ambert, le Livradois-Forez et toute la Nation se sont retrouvés autour d'une peine partagée, après la mort en service de trois membres des forces de l'ordre, trois héros du quotidien, trois enfants du territoire.

L'émotion qui accable chacun d'entre nous restera, pour toujours, comme le témoignage d'un respect infini envers ceux qui ont donné leur vie pour protéger celle des autres. Ce numéro leur est dédié.



- 3 Solidarité**
 - Zoom sur les Restos et la Maison de l'Alimentation
- 4-5 L'entretien**
 - 9 questions au maire d'Ambert, Guy Gorbinet
- 6-7 Nouveaux commerces**
 - Malgré la crise, ils ont ouvert leurs portes
- 8 Centre-ville Nouveaux arrivants**
 - Le Guichet commerce habitat
 - De Lyon à Gourre, Sylvain Bakri a changé de cap
- 9 Le Vrai / Faux de l'urba'**
- 10 Environnement**
 - Budget éco-citoyen : les projets lauréats à Ambert
 - Brûlage des déchets verts : quelles alternatives ?
- 11 Expression des élus**



6-7



Regards d'Ambert • N° 4
Magazine d'information de la Ville d'Ambert

Mairie d'Ambert - Service Communication
Boulevard Henri IV - 63600 Ambert • Tél. : 04 73 82 07 60 • www.ville-ambert.fr

Directeur de publication et responsable de la rédaction : Guy Gorbinet • Rédaction, maquette et réalisation : Service communication avec le concours de la commission communication et des services municipaux
• Photographies : Mairie d'Ambert et archives - Page 1 : © GND F.García / SIRPA Gendarmerie - Page 9 : Les Lococotiers et Aéroclub du Livradois-Forez - Pages 9 et 12 : Communauté de communes Ambert Livradois Forez • Impression : Imprimerie Cavanat • Diffusion : La Poste - En ligne sur www.ville-ambert.fr
• Tirage : 3.600 exemplaires • Dépôt légal : à parution • ISSN : 2650-6874



LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

Restos du Cœur et Maison de l'Alimentation aident 520 personnes en ce début 2021.

Ouvertes tout au long de l'année, même en temps de confinement ou de couvre-feu, les deux structures permettent aux plus démunis d'avoir accès au minimum vital. Si le nombre de personnes aidées n'a que légèrement varié en 2020, les bénévoles craignent que ce chiffre explose dans les prochains mois.

Face à la précarité, les bénévoles des Restos du Cœur et de la Maison de l'Alimentation se mobilisent sans relâche. En effet, les deux établissements tiennent à être ouverts à une fréquence importante, tout au long de l'année. La Maison de l'Alimentation a pour vocation d'aider les personnes en situation précaire, orientées vers l'épicerie solidaire par les assistantes sociales, en leur proposant des prix adaptés. Les montants affichés représentent environ 20% de ceux pratiqués dans le commerce traditionnel et le fonctionnement repose sur une participation financière systématique des personnes accompagnées. Le but ? Faire en sorte qu'elles restent dans une démarche d'achat de leurs produits de première nécessité.

Du côté des Restos du Cœur, qui distribuent les denrées nécessaires à la confection de repas complets en toute gratuité, la crise sanitaire a engendré l'instauration d'un fonctionnement avec prise de rendez-vous préalable. Les conditions d'accueil y sont plus larges et les démarches d'inscription peuvent être

111,87%

SOIT L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE REPAS SERVIS PAR L'ANTENNE AMBERTOISE DES RESTOS DU CŒUR, ENTRE 2014-2015 ET 2019-2020

réalisées par les bénéficiaires eux-mêmes. À elles deux, les structures accueillent en ce moment plus de 250 familles, venues de tout l'arrondissement, avec les difficultés de transport que cela engendre.

La crise sanitaire n'a évidemment pas épargné les structures solidaires et les a contraintes à limiter le lien de convivialité qu'elles entretiennent habituellement à travers les moments et les espaces d'accueil, le coin lecture de la Maison de l'Alimentation ou les multiples formes d'accompagnement qu'elles mettent en place. Le nombre de personnes présentes en même temps dans les locaux a diminué, de même que le nombre de bénévoles, mesures de distanciation obligent. La Covid-19 n'a cependant pas fait augmenter l'affluence. Mais les bénévoles craignent une crise sociale encore plus marquée dans les prochains mois, entraînant une hausse rapide de la fréquentation. « Quand la pandémie sera finie et que les aides notamment sociales disparaîtront, nous risquons de voir apparaître une nouvelle misère », se désole Jean-Louis Turlonias, qui a derrière lui 20 ans d'engagement au sein des Restos.

Pour contrer cette vague de détresse économique et sociale, les bénévoles peuvent s'appuyer sur leurs partenaires locaux. Enseignes de la grande distribution, collectivités, entreprises, commerces de l'agroalimentaire, associations et particuliers participent à entretenir cette chaîne de solidarité. Des soutiens qui se sont montrés généreux, face à une demande croissante : le nombre de repas servis aux Restos du Cœur a plus que doublé en 5 ans, passant de près de 27.000 sur la campagne 2014-2015 à plus de 57.000 sur celle de 2019-2020. ■

« Ici, les gens sont des clients et non pas des bénéficiaires ».

Noël VOLTA, président de la Maison de l'Alimentation



Les responsables de la Maison de l'Alimentation déplorent l'impact indéniable de la crise sur le moral de leurs clients.

Maison de l'Alimentation
37 bis avenue des Croves du Mas - 63600 Ambert
• Tél. : 04 73 72 64 88
• Mail : maisondelalimentation@orange.fr

Restos du Cœur - Centre d'Ambert
38 rue du Midi - 63600 Ambert
• Tél. : 09 83 81 94 40
• Mail : ad63.ambert@restosducoeur.org

9 QUESTIONS AU MAIRE D'AMBERT

Entretien avec Guy Gorbinet, maire d'Ambert et vice-président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez. Il évoque les premiers mois bouleversés de cette nouvelle mandature et se projette sur ses engagements, priorités et axes de développement pour l'attractivité de notre ville et de notre territoire.

L'année écoulée s'est refermée sur un drame particulièrement douloureux pour le Livradois-Forez. En quoi la place d'une brigade de gendarmerie est essentielle pour un territoire comme le nôtre ?

Ce drame a bouleversé tous les habitants. La cérémonie d'hommage qui a eu lieu place du Pontel et place Charles de Gaulle a été un moment d'émotion, de recueillement d'une grande dignité. La foule présente en nombre a montré l'attachement qu'ont les habitants du Livradois-Forez pour leurs gendarmes. Lors de la venue du ministre de l'Intérieur M. Darmanin, nous lui avons rappelé que les forces de gendarmerie étaient très importantes sur nos territoires ruraux. Il y a quelques années, nous avons perdu une unité de recherches et de renseignements. Nous devons nous donner les moyens d'éviter un nouveau drame. L'État ne doit pas faire des économies sur le dos de la gendarmerie en milieu rural, nous avons besoin d'un maillage territorial. Nous devons suivre, avec attention, ces problématiques dans les mois qui viennent. La gendarmerie c'est notre police de proximité.

Le début de mandat a été marqué par la gestion de la crise sanitaire et de ses impacts. Est-ce qu'ils peuvent bouleverser les projets municipaux pour les années à venir ?

Sur le plan des conséquences immédiates, cette crise pénalise nos régies municipales : l'abattoir dont les volumes ont été particulièrement affectés lors du premier confinement avec la fermeture des restaurants et le cinéma fermé depuis 5 mois, après de bonnes années en termes de fréquentation et de recettes. D'autres services ont aussi été impactés et ont vu leurs activités handicapées plus ou moins fortement : l'École municipale de musique, l'hébergement CORAL ou le Multi-accueil notamment. Mais tout cela ne devrait pas remettre en cause les projets ciblés pour le début du mandat.

La foule rassemblée en hommage aux gendarmes disparus.



Autour de l'été 2021 s'achèvera le chantier de la nouvelle salle de spectacle. Quelle place va prendre cet équipement dans la vie culturelle et événementielle du territoire ?

Ce projet initié lors de la mandature de Myriam Fougère arrive à son terme. Je pense et je souhaite que cette salle, qui sera unique sur le territoire, ait le même impact sur la culture que le CORAL a eu sur les disciplines sportives, il y a quelques années. C'est une bonne chose pour la ville d'Ambert et plus largement pour tous les acteurs culturels de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, que ce soit en termes de musique, de danse ou de théâtre.

Cette période d'incertitude freine la culture mais aussi les activités associatives. Comment la Ville pourra les accompagner lorsque les conditions deviendront plus propices ?

Les pratiques associatives, sous toutes leurs formes, ont été fortement mises à mal par cette crise Covid et le sont toujours à l'heure où nous parlons.* Au moment d'octroyer les subventions au monde associatif nous devons être bienveillants et avoir une attention particulière pour celles qui ont des salariés. Nous espérons enfin que toutes les manifestations organisées par le monde associatif et les collectivités pourront être maintenues cette année. Elles donnent une image vivante du Livradois-Forez.

La société Tresse Industrie vous a fait part d'un projet d'extension sur la parcelle occupée par le terrain de rugby. Comment concrétiser cette bonne nouvelle sur le plan de l'emploi local, tout en maintenant les équipements sportifs pour nos associations ?

C'est une belle nouvelle pour l'économie locale qui montre encore le dynamisme de nos entreprises. À la clé, ce seront des emplois supplémentaires sur le site ambertois. Pour nous l'enjeu est clair, il ne faut pas que le club de rugby soit pénalisé : quand le terrain sera vendu à l'entreprise il faudra un autre équipement sur le site du CORAL. Cela doit permettre également de donner un nouveau souffle au club. La réflexion doit aussi se prolonger sur la création d'une piste d'athlétisme autour de ce nouveau terrain, qui pourrait être utilisée par les associations ambertoises et par les

établissements scolaires. Un comité de pilotage a été créé avec des élus, des techniciens, des représentants du monde associatif, des représentants des établissements scolaires, pour réfléchir au projet et monter un cahier des charges.



« Il est essentiel de rappeler que chaque force peut s'avérer être une faiblesse dans certaines circonstances et que chaque fragilité peut se révéler être un formidable atout. »

2020 a vu grandir chez certains Français l'envie de s'installer dans les villes moyennes et les territoires ruraux. Est-ce qu'Ambert et le Livradois-Forez pourront attirer à eux de nouvelles populations ?

Si on veut formuler les choses de cette manière, c'est un des effets "bénéfiques" de la crise sanitaire. Les notaires et les agences immobilières nous confirment l'existence d'une forte demande dans ce secteur, depuis le mois de juin 2020.



L'autre aspect positif c'est le développement du télétravail qui peut favoriser l'installation de nouveaux habitants. Ils peuvent bénéficier sur Ambert et sur le territoire d'un immobilier avec des prix raisonnables, télétravailler 2 jours et retourner en présentiel dans leurs entreprises à Clermont-Ferrand ou Saint-Étienne le reste de la semaine. Il est essentiel de rappeler que chaque force peut s'avérer être une faiblesse dans certaines circonstances et que chaque fragilité peut se révéler être un formidable atout. Notre Livradois-Forez a été très fréquenté par les touristes durant la période estivale, nous devons considérer chaque touriste comme un habitant potentiel du territoire. Mais les collectivités, seules, ne pourront pas tout faire, nous avons besoin d'avoir l'adhésion de la population locale pour

réussir ce défi : gagner de nouveaux habitants.

Vous avez toujours une vigilance particulière autour de l'abattoir. Dans quelle situation se trouve-t-il aujourd'hui ?

Il a été repris en régie municipale en décembre 2019. Cet abattoir artisanal de proximité est un outil important pour développer les circuits courts. Sur l'année 2020, nous avons pu maintenir, à peu de choses près, le tonnage de 2019. Nous souhaitons pérenniser cet outil et pour cela nous travaillons en toute transparence avec la Communauté de communes qui devrait prendre la compétence au 1^{er} janvier 2022. Cet équipement, construit il y a 57 ans, a besoin de mises à niveau relativement importantes. Un cabinet d'études a été recruté afin d'avoir une vision réelle et précise de cet outil, pour nous permettre d'envisager l'avenir avec sérénité.



« Nous avons tous les outils pour redynamiser notre centre-ville. »

Autre projet structurant pour le territoire, la création d'une Maison de santé. Le projet est sur de bons rails.

Il s'agit d'un beau projet privé avec une participation des collectivités et la volonté de travailler étroitement avec le Centre hospitalier d'Ambert. Il est primordial que chaque habitant puisse avoir un médecin traitant à moins de 20 minutes de son lieu de résidence. C'est aussi une donnée importante si on souhaite accueillir de nouvelles populations. Nous attendons le dépôt du permis de construire* et nous ferons tout pour qu'il soit traité rapidement. Tous les feux sont au vert.

En 2026, au terme de ce mandat, dans quelles directions espérez-vous avoir fait avancer Ambert ?

Avec l'ORT (Opération de revitalisation territoriale), l'OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Rénovation urbaine) et le dispositif "Petites villes de demain", nous avons tous les outils pour redynamiser notre centre-ville en termes de présence commerciale, rénovation ou de mise à niveau énergétique des bâtiments.

À ce titre nous comptons beaucoup sur le Guichet commerce habitat pour accompagner les projets des investisseurs : un lieu unique, situé rue de Goye, pour répondre à toutes les questions concernant l'habitat et le commerce.

Toujours dans l'objectif de repeupler le centre-ville, le projet de résidence seniors autonomes dans l'ancienne caserne des pompiers pourrait se faire plus rapidement que ce qu'on avait prévu avec un investisseur qui ne serait pas la Commune. Ce serait aussi, à terme, l'opportunité de regrouper en un même lieu les services à la personne : le CLIC, l'ADMR, l'APAMAR...

Enfin, nous devons intégrer dans tous nos projets l'aspect développement durable et avoir une réflexion sur les mobilités douces : voies cyclables, voies vertes, rues piétonnes. ■

* Entretien réalisé à la fin du mois de janvier.



Malgré une période peu propice à la création ou la reprise d'activités commerciales, plusieurs professionnels ont su faire fi des circonstances et accueillent aujourd'hui leurs clients.

AMBERT MOTOCULTURE ET LOISIRS

Il y avait une place à prendre sur le créneau du matériel de motoculture à Ambert et Benoît Delayre l'a prise, depuis avril 2020. Mais il fallait pour cela parvenir à trouver les locaux disponibles et adaptés à cette activité, locaux qu'il a finalement décidé de faire construire, au fond du chemin des Aubépines.

À l'intérieur, les clients retrouvent un large choix d'équipements pour l'entretien des parcs et jardins. De la vente mais aussi de la réparation : pour cela, l'équipe Ambert motoculture et loisirs peut se déplacer. Benoît, son ouvrier et son apprentie proposent également une gamme de quads, SSV mais aussi des remorques. Cette partie de l'activité liée aux véhicules a permis au magasin de rester ouvert en 2020, y compris en période de restrictions imposées pour de nombreuses enseignes.

À l'approche du printemps, l'équipe Ambert motoculture et loisirs vous attend pour l'entretien de votre matériel espaces verts !

Ambert motoculture et loisirs

17 chemin des Aubépines
Tél. : 04 73 72 55 79

Mail : ambertmotocultureetloisirs@gmail.com

LE MINIME

La crise sanitaire a souvent été vécue comme un frein à l'ouverture d'un commerce, d'autant plus dans le milieu de la restauration. Pourtant, Sébastien Peschard, fort de 30 ans d'expérience, a surmonté ce contexte défavorable en ouvrant Le Minime, à l'angle de la place Saint-Jean. Depuis l'ouverture en novembre dernier, les mesures sanitaires l'ont contraint à proposer uniquement des plats à emporter. Pour lui et sa compagne Solange, l'installation à Ambert représentait l'occasion de proposer leur carte à une clientèle plus importante.

Celle-ci se régale désormais de pizzas et de burgers réalisés sur place, sous les yeux des clients et avec des produits très majoritairement locaux. Mais la spécialité du chef, c'est de miser sur la viande de qualité comme la Salers ou l'Aubrac : il en proposera à la carte dès que le restaurant pourra accueillir ses clients. Tartares, carpaccios et entrecôtes seront à déguster.

Le Minime

2 rue des Minimes
Tél. : 04 73 95 44 69

Pages Facebook et Google

L'ATELIER BY MANON

Si vous n'avez pas encore poussé la porte de ce nouveau salon de coiffure, vous avez probablement déjà aperçu Manon Roche, qui a fait le bonheur du JT de TF1 et de l'opération SOS Villages, une aide à la relance des commerces en zone rurale. Quelques mois plus tôt, les caméras s'étaient intéressées à Paulette Debiton et au salon dont elle souhaitait passer la main, sans parvenir à trouver de repreneur. C'est désormais chose faite avec Manon et son employée Isabelle derrière les ciseaux !

Revenue de la capitale auvergnate après une première expérience professionnelle, Manon se surprenait à voir « beaucoup de jeunes Ambertois venir jusqu'à Clermont pour se faire coiffer. » Dorénavant, le déplacement est plus court jusqu'au 14 boulevard Sully.

Dans cet "atelier" accueillant, 100% dédié à la coiffure pour hommes et aux prestations de barbier, la décoration est parsemée de références à l'univers masculin.

L'atelier By Manon

14 boulevard Sully
Tél. : 04 73 82 05 15

www.latelierbymanon.fr

C'EST BON DE VOUS VOIR

Du côté du nouveau magasin d'optique situé rue de l'Industrie, c'est un retour en terre connue pour Alizée Faure, une Ambertoise qui a toute sa famille et ses proches dans la région. Il y a quelques mois, la mise en vente du bâtiment qu'elle occupe aujourd'hui a résonné en elle comme l'opportunité de se lancer dans le grand bain et de poursuivre sa carrière à Ambert, après plusieurs années passées à Issoire dans le cadre d'une Licence avec contrat en alternance. Cette formation lui a donné des bases plus solides, dans la continuité du BTS Opticien-lunetier.

Depuis plus d'un an désormais, marqué par une période de fermeture contrainte, le magasin met en avant la fabrication d'origine française pour la grande majorité de ses verres et de ses montures, et ce à tous les prix. « Il est possible de concilier fabrication française et prix abordables », souligne Alizée. Les clients retrouveront du choix et des conseils, que ce soit pour hommes, femmes et enfants.

C'est bon de vous voir

5000F rue de l'Industrie
Tél. : 04 73 82 25 11

Mail : cestbondevousvoir@orange.fr

LE BURON

Au numéro 7 de la place de l'Hôtel de Ville trône toujours l'incontournable fromagerie Le Buron, ouverte depuis 1966. Marie-Pierre Delorme en est la nouvelle gérante depuis juillet 2020. Grâce aux nombreux échanges qu'elle a eus avec l'ancienne propriétaire, elle a pris la suite du commerce tenu par Murielle Baylot, bien que cette reconversion professionnelle et la crise sanitaire aient pu, un temps, la faire douter.

Fort d'une clientèle déjà bien présente, le magasin continue d'offrir une gamme de produits similaires, qui s'appuie au maximum sur la filière locale, la majorité des fromages proposés étant auvergnats. À côté des incontournables Fourme d'Ambert, Saint-Nectaire, Reblochon de Savoie ou P'tit Basque, Marie-Pierre souhaite se différencier en offrant de nouvelles références telles que la bière artisanale ou encore l'huile d'olive. Pour accompagner ce changement de cap professionnel, France Active et la plateforme Initiative Thiers-Ambert ont accompagné Marie-Pierre dans sa démarche de reprise de commerce.

Le Buron

7 place de l'Hôtel de Ville
Tél. : 04 73 82 07 71

Mail : leburon.ambert@gmail.com

SOS PORTABLE

Si la réparation d'un téléphone portable pouvait parfois s'apparenter à une démarche longue et coûteuse, c'est désormais de l'histoire ancienne avec l'ouverture, en août 2020, de SOS Portable.

La gérante, Lucie Monnerie, est une Ambertoise revenue s'installer près de sa famille à la suite d'une expérience de 6 mois en région parisienne. Ces premiers pas dans l'univers de la téléphonie ont convaincu Lucie de se lancer dans le grand bain, à Ambert. En plus de la réparation, elle propose plusieurs modèles de téléphone, neufs ou d'occasions, allant des standards plus pratiques jusqu'aux derniers modèles.

De multiples accessoires, écouteurs sans fil ou cartes mémoires, complètent l'offre. Dans les rayons de SOS Portable, Lucie s'attache à proposer des modèles d'origine ou adaptables. Côté protection, des coques et des verres trempés sont en

POMPES FUNÈRES DU LIVRAUDOIS-FOREZ

Issues de l'entreprise familiale installée à Draguignan (Var), les Pompes funèbres du Livradois-Forez ont ouvert leur agence en mars 2020. À leur tête, Anthony Gomez possédait déjà une solide expérience professionnelle et des attaches sur notre territoire. Il a ainsi pu concrétiser son ambition : devenir la seule entreprise de pompes funèbres indépendante de tout réseau, dans la région. Une particularité qui fait sa force, selon le dirigeant. « Les familles touchées par un décès n'auront qu'un interlocuteur, y compris lorsqu'elles ont besoin de notre disponibilité en dehors des horaires de bureau. » Et de poursuivre : « Il faut aimer aider les gens : ce métier est parfois méconnu mais très enrichissant. »

Cette indépendance, l'entreprise la cultive avec l'ouverture, fin mars, de sa propre chambre funéraire, située rue de la Masse. Elle abritera une salle dédiée au recueillement, une salle de cérémonie et une salle de convivialité.

Les Pompes funèbres du Livradois-Forez proposent également leur prestation en marbrerie, entretien de monuments funéraires, gravures réalisées en interne ou encore contrat obsèques.

Pompes funèbres du Livradois-Forez

12 avenue Georges Clemenceau
Tél. : 04 73 82 93 67 (24h/7j)

Mail : pflivradoisforez@gmail.com

vente, de même que des films hydrogels compatibles avec les écrans de smartphones mais aussi les tablettes ou les montres connectées.

Considéré comme commerce essentiel, le magasin a pu rester ouvert durant les semaines de confinement et a entretenu ce lien de proximité et de confiance avec les habitants, notamment avec les personnes âgées : une relation importante aux yeux de Lucie. Le magasin s'affiche également, depuis la saison 2020-2021, sur les maillots des équipes 2 et 3 du FCUS Ambert. Un signe de bonne intégration et d'engagement dans la vie du territoire ambertois ! ■

SOS Portable

8 avenue Georges Clémenceau
Tél. : 09 51 07 57 27

Mail : atelier.ambert@gmail.com

GUICHET COMMERCE HABITAT

Une seule adresse pour accompagner les porteurs de projet

Une nouvelle forme de service au public a ouvert ses portes depuis quelques mois à Ambert : le Guichet commerce habitat. Il est l'émanation de l'Opération de revitalisation du territoire qui vise à insuffler un nouvel élan pour le cœur de ville. L'ORT se compose d'un ensemble de leviers avantageux pour multiplier les initiatives liées à l'habitat, aux projets commerciaux et au cadre de vie. L'ORT doit ainsi permettre de répondre aux objectifs suivants :

- Produire des logements attractifs, particulièrement pour le parc locatif et pour les personnes âgées,
- Réinvestir les rez-de-chaussée et redonner un souffle commercial au centre-ville,
- Renforcer le niveau de services et d'équipements publics présents dans le périmètre ORT,
- Favoriser les déplacements piétons et cyclistes, valoriser le patrimoine matériel et immatériel et lutter contre l'étalement urbain.

Pour renseigner les propriétaires et porteurs de projet qui souhaitent concrétiser leurs desseins, le Guichet commerce habitat réunit les agents de la Ville d'Ambert, de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, de la Chambre de commerce et d'industrie et de Cité commerces. Une seule adresse pour tous les interlocuteurs !

Les permanences d'autres organismes partenaires sont également planifiées : ANAH (Agence nationale de l'Habitat), Aide à la création d'entreprise, ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) et CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), Initiative Thiers Ambert et la CMA (Chambre des métiers et de l'artisanat). ■



Le Guichet commerce habitat réunit les agents de plusieurs structures et accueille des permanences hebdomadaires.

Guichet commerce habitat
3, rue de Goye - 63600 Ambert • Tél. : 04 15 76 00 00
Horaires d'ouverture : Lundi : 8h - 12h30
Mercredi : 8h30-12h30 et 14h-17h / Jeudi : 8h30 -12h30

CONFINEMENT ET DÉMÉNAGEMENT

De Lyon à Gourre, Sylvain Bakri a changé de cap au cours des derniers mois



Le confinement aura tout précipité. À la recherche d'un bien à la campagne depuis plusieurs années, Sylvain Bakri souhaitait s'éloigner de la ville et ses tracas. L'année 2020 et les privations temporaires de liberté que nous avons vécues ont joué un rôle majeur dans la concrétisation de son projet.

Le voici désormais installé dans le village de Gourre, sur le versant forézien de la commune, avec pour ambition de retaper un ancien corps de ferme. Au cours des derniers mois, ce Lyonnais n'a retrouvé la capitale des Gaules que le temps de quelques jours. Ce court séjour aura confirmé ses envies de s'installer durablement dans le Livradois-Forez. Ce qui devait être un lieu de villégiature, une résidence secondaire, prend de plus en plus un caractère principal.

Un changement de cap que cet ancien graphiste, designer et chef de projet perçoit comme un retour à la terre. Une volonté profonde qu'il aimerait également concrétiser sur le plan professionnel, si les conditions le permettent, en se formant aux métiers du bois. ■



Le premier semestre 2021 verra l'entrée en application du nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) d'Ambert. L'occasion de détailler un certain nombre de points précis qui suscitent des interrogations, pour les particuliers comme les professionnels.

LE NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) APPLIQUÉ À AMBERT SERA PLUS CONTRAIGNANT.

VRAI

La surface des zones constructibles sera fortement réduite suite aux nouvelles dispositions de la loi ÉLAN et la mise en application du Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Certaines prescriptions contenues dans le futur règlement seront plus contraignantes. La mise en place d'un nouvel outil, les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), concernera les tènements d'une surface supérieure à 2.500m² et seront soumises à leur propre règlement.

JE PEUX PASSER OUTRE LES PRESCRIPTIONS DÉLIVRÉES DANS MON PERMIS DE CONSTRUIRE.

FAUX

Je dois respecter scrupuleusement les prescriptions contenues dans l'autorisation d'urbanisme. Dans le cas contraire, je m'expose à un refus du certificat de conformité, ainsi qu'à d'éventuelles poursuites pouvant aller jusqu'à des sanctions pénales.

JE DOIS OBTENIR UNE AUTORISATION D'URBANISME POUR TOUTE CONSTRUCTION SUPÉRIEURE À 5M².

VRAI

Toute construction ou extension d'un bâtiment d'une surface supérieure à 5m² est soumise, suivant le cas, à permis de construire ou déclaration préalable. Il en est de même pour les travaux extérieurs (réfection et modification de façades, murs de clôture, etc.). Le service Urbanisme est à votre disposition, en Mairie d'accueil (voir coordonnées ci-dessous), pour toute information complémentaire.

EN TANT QUE PROFESSIONNEL, JE PEUX POSER UNE ENSEIGNE SANS EFFECTUER DE DEMANDE PRÉALABLE.

FAUX

Les demandes d'enseignes sont soumises à autorisation préalable. Ces demandes seront transmises, sous couvert du

Maire, à l'Architecte des bâtiments de France si l'immeuble concerné est situé dans le site protégé, ou aux services de la Préfecture si le projet est situé en dehors du site protégé.

JE DOIS FAIRE APPEL À UN ARCHITECTE POUR TOUTE CONSTRUCTION NEUVE.

FAUX

Je devrai recourir à un architecte si je construis un bâtiment, autre qu'agricole, d'une surface de plancher supérieure à 150m². La règle sera la même dans le cas d'un projet modificatif si la surface de plancher après projet excède 150m². La surface de plancher correspond à la somme des surfaces closes et couvertes dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80m après déduction des garages.

JE SUIS PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT, JE PEUX DANS CERTAINS CAS PRÉTENDRE À UNE AIDE EN CAS DE RÉNOVATION INTÉRIEURE OU EXTÉRIEURE.

VRAI

Deux dispositifs concernent les travaux d'amélioration des performances thermiques, l'adaptation du logement au handicap et au vieillissement et la résorption de l'habitat insalubre.

Le premier programme porte sur le centre-ville d'Ambert, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Rénovation urbaine (OPAH-RU), à destination des propriétaires occupants et bailleurs. Le second concerne l'ensemble de la commune : le Projet d'intérêt général (PIG) s'adresse aux propriétaires occupants. Ces dispositifs sont soumis à condition de revenus pour les propriétaires occupants et à la mise en place de loyers modérés pour les propriétaires bailleurs.

Il existe enfin un crédit d'impôt sur l'ensemble de la commune pour les projets de rénovation de logements, dans le but de les mettre en location : le dispositif dit Denormandie. ■

Rendez-vous au Guichet commerce habitat, 3 rue de Goye à Ambert, pour plus d'informations sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

L'urbanisme étant composé d'une infinité de situations particulières, toutes différentes les unes des autres, les habitants sont invités à prendre renseignements et conseils auprès du service Urbanisme.

Service Urbanisme
Mairie d'accueil - 41 boulevard Henri IV
• Tél. : 04 73 82 07 60
• Mail : urba@ville-ambert.fr

BUDGET ÉCOLOGIQUE CITOYEN DU DÉPARTEMENT

Deux projets vont se concrétiser à Ambert, en 2021.

Parmi les 63 projets lauréats du Budget écologique citoyen, deux ont été portés par des associations ambertoises. Leurs instigateurs travaillent à la concrétisation de leurs idées, même si la crise sanitaire pourrait impacter les calendriers prédéfinis.

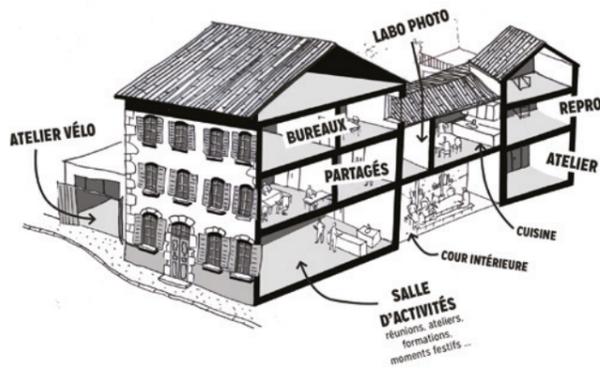
LES CHANTIERS-ÉCOLE DES LOCOCOTIERS

Installée au 38 rue de Goye depuis mi-2019, l'association Les Lococotiers a constaté dans son bâtiment l'existence de défauts liés à l'humidité, l'étanchéité à l'air et l'isolation. Ces problématiques, partagées par bien d'autres propriétaires dans le bâti ancien, l'association a décidé d'en faire le support de son projet à la fois écologique et solidaire : la rénovation d'un bâtiment par le biais de chantiers-école.

Si les conditions sont réunies, le premier chantier débutera en mars 2021 et concernera la luminosité et la performance des menuiseries. Suivront les interventions liées à l'isolation thermique, aux dalles et parquets, au traitement du pisé et enfin à la cour extérieure.

La dimension participative de ces chantiers permettra aux volontaires de se retrouver, agir ensemble et de manière bénévole, pour apprendre des techniques sans obligation de résultat et sans vocation commerciale. « Nous espérons ainsi créer un réseau d'entraide et de solidarité entre habitants », précise l'association.

Pour participer à ces chantiers, merci de prendre contact avec Les Lococotiers : 04 73 82 10 09 - leslococotiers@gmail.com



Connu pour sa piste bitumée de 750 mètres, l'aérodrome situé au Poyet s'étend au cœur de la plaine, sur une quinzaine d'hectares composée de pelouses et de taillis. Le projet déposé par l'Aéroclub du Livradois-Forez et soutenu par les votes ne concerne pas directement l'aviation mais cette zone riche d'un point de vue faunistique et floristique. En effet, le terrain se situe à proximité de la zone de reproduction de la pie-grièche grise, espèce en fort déclin en France. Par ailleurs, l'alouette des champs et l'alouette lulu nidifient dans la pelouse chaque année.

L'association ambitionne de contribuer à cette biodiversité par la plantation d'une haie basse et buissonnante nécessaire à l'avifaune. Par ailleurs, un plan de fauchage différencié sera mis en place ainsi qu'un entretien des taillis existants, cette gestion devant intégrer les contraintes liées à l'aviation (hauteur et surface des taillis à maintenir notamment). L'Aéroclub contribue également à un programme de recherche sur les abeilles en lien avec les aérodromes français, par l'installation de quelques ruches témoins favorisant la présence d'insectes pollinisateurs.

L'Aéroclub a enfin sollicité l'association Aéro biodiversité pour participer à une mission d'observation de la biodiversité sur les aérodromes français, sous le patronage du Muséum d'Histoire Naturelle. ■

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Quelles alternatives à cette pratique interdite ?

L'entretien du jardin d'un particulier génère en moyenne 160kg de déchets verts par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9% des foyers les brûlent, bien que cette pratique soit interdite. Dans le Puy-de-Dôme, l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 précise l'interdiction permanente du brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux et non végétaux des particuliers. Des alternatives simples au brûlage existent pour transformer ses déchets verts en ressources. À travers des pratiques de jardinage naturel (culture d'espèces à croissance lente, tonte mulching, paillage, compostage...), il est possible de réduire et de valoriser ses déchets verts au sein même des jardins. Il est aussi possible de les déposer en déchetterie afin qu'ils puissent être valorisés en compost. ■

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.valtom63.fr



Groupe "Pour Ambert en Livradois-Forez"

Ambertois, ambertoises,

Après une élection municipale inédite, nous avons connu une année 2020 atypique qui a modifié durablement nos façons de vivre (fermeture des restaurants, fermeture des lieux culturels, le couvre feu, les confinements...). Nous pensions laisser 2020 derrière nous quand, juste avant Noël, des événements tragiques inimaginables ont frappé notre territoire. Trois de nos gendarmes (Rémi, Arno et Cyrille) ont laissé leur vie en portant assistance à des personnes vulnérables. Notre ville et le Livradois forez ont été choqués par ces événements. Nous pensons à leur famille et à leurs collègues de la compagnie d'Ambert. En 2021 la situation sanitaire reste toujours délicate, nous devons rester sur nos gardes face à cet ennemi invisible. Nous nous sommes attachés à être au plus près de la population, à rester accessibles, à l'écoute et être réactifs face aux événements que nous avons eu à gérer. Nous ne devons pas tomber cependant dans la morosité car il y aura des jours meilleurs en 2021. L'arrivée des vaccins en nombre devrait nous permettre d'augmenter le rythme des vaccinations au centre d'Ambert. L'inauguration de notre nouvelle salle de spectacle, la maison de santé sur de bons rails, la résidence « seniors » en bonne voie sont des éclaircies qui doivent mettre du baume aux cœurs de nos concitoyens. Nous avons aussi tous les outils pour mettre en valeur notre centre ville.

Ayons confiance en l'avenir de notre ville.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Guy GORBINET et son équipe

Groupe "Ambert Action Avenir"

Le 16 mars 2020, le Président de la République a déclaré que notre pays était en guerre contre le coronavirus. Dix mois plus tard, nous espérons, en nous souhaitant les vœux, que nous serions débarrassés de cette pandémie ! Hélas, nous constatons que l'heure des embrassades n'a pas encore sonné et nous savons déjà que la reconstruction sera douloureuse. Encore merci au personnel soignant et accompagnant.

Je voudrai rendre hommage à nos gendarmes tués en service, tout en restant fidèles à nos valeurs de Liberté Égalité et Fraternité, mes pensées vont vers leurs familles et amis mais aussi vers leur camarade blessé à jamais dans sa chair et dans son âme. Devant un tel drame, permettez moi de penser à ces mots du grand savant Jacques Monod, que chacun répète en soi-même « jusqu'à la fin je cherche à comprendre. »

Bonne année à toutes et à tous.

Philippe PINTON, Aurélie PASCAL, Vincent MIOLANE

Groupe "Demain... Ensemble pour Ambert"

Compte tenu de la conjoncture actuelle, les élus de la liste "Demain... Ensemble pour Ambert" ont décidé de ne pas intervenir dans le bulletin municipal.

Groupe "Ambert Ensemble Autrement"

Chères Ambertoises, chers Ambertois,

Après une année 2020 morose, nous espérons beaucoup de cette nouvelle année. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer une excellente nouvelle : l'achèvement du projet de salle culturelle et associative porté par la mandature précédente. En effet, la rénovation de la « Maison des Jeunes », financée par l'État, la Région, le Département et la Commune doit se terminer au cours de l'année 2021.

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion des élus sur l'utilisation de la Maison des Jeunes les années précédentes (spectacles, lotos, repas, et autres manifestations). Une rénovation devenait indispensable afin de soutenir le tissu associatif et culturel ambertois. Pour cela, plusieurs configurations sont prévues : une salle de spectacle sonorisée, d'une capacité de 350 places, dotée de gradins rétractables pouvant aussi servir à l'organisation de conférences, des salles pour les associations, un espace traiteur et un pour le Don du Sang.

Cette salle, pensée pour une utilisation plus efficiente, sera accessible, grâce à un ascenseur, aux personnes à mobilité réduite et permettra ainsi à une large partie de la population de bénéficier de spectacles de qualité.

Restait à lui trouver un nom ! Sur propositions des conseillers municipaux, cinq ont été retenus par les adjoints : La Tresse, Ambert en Scène, La Tresse Dore, La Forme, Le Module. Les Ambertois ont voté, « Ambert en Scène » a été plébiscité !

Souhaitons une longue vie à cette belle réalisation !

Christine SAUVADE & Michel BEAULATON

Merci !

À TOUS NOS AGENTS

Mobilisés pour assurer la continuité du service public, qu'elles que soient les conditions, ils ont dû et doivent encore faire preuve d'adaptation et de réactivité.

UN HIVER DIGNE DE CE NOM EN LIVRADOIS-FOREZ

L'épisode hivernal 2020-2021 se distingue par des chutes de neige fréquentes. Afin d'engager les moyens humains et matériels adaptés, le responsable d'astreinte est le premier à être mobilisé, en cours de nuit, pour reconnaître l'état des routes communales, aux différentes altitudes. Au plus fort de la mobilisation, deux tiers des effectifs des services techniques peuvent être réquisitionnés. Ils comptent ensuite



sur deux tracteurs chaînés, équipés d'une lame et d'une saleuse, d'un tractopelle, de deux camions et d'une laveuse transformée en engin de déneigement.

Les agents à pied complètent ce dispositif, pour dégager les accès aux places, bâtiments publics, passages piétons, etc. Le déneigement des pas de porte reste à la charge des riverains.



CADENCES RENFORCÉES
POUR LES AGENTS D'ENTRETIEN

Depuis un an, au fil des protocoles sanitaires, les agents chargés de l'entretien des bâtiments ont vu leur mode de travail bouleversé. Le nombre d'heures de nettoyage dans les lieux restés ouverts au public a grimpé en flèche, particulièrement dans les établissements scolaires. Horaires et affectations ont fluctué au rythme de la pandémie. Côté matériel, de nouveaux produits d'entretien, utilisés spécifiquement

contre la Covid-19, ont fait leur apparition. La consommation de jetables, notamment les essuie-mains, a doublé. Dans ce contexte, les agents ont réussi à dépasser ces contraintes en faisant preuve d'une grande adaptabilité. Dans les écoles et au Multi-accueil Pomme de Reinet, les agents chargés de la restauration ont accueilli les enfants de parents prioritaires et ont dû, eux aussi, s'adapter aux impératifs sanitaires.



QUAND LA MUSIQUE
COMPOSE AVEC LA COVID

Comment assurer l'apprentissage de la musique tout en garantissant la sécurité sanitaire des élèves ? C'est handicapée par cette difficile équation que l'École municipale de musique a dû organiser son année 2020. Une année trop souvent rythmée par les leçons en ligne et les cours en visio. Mais ces adaptations, possibles grâce à la réactivité des professeurs et la compréhension des familles, auront permis de ne pas rompre le lien. Début 2021, les règles plus souples

ont permis aux élèves mineurs de retrouver les salles de classe, équipées d'éléments de protection et d'outils électroniques installés en quelques jours par les services techniques.

Et puisqu'on n'apprend pas à jouer d'un instrument pour rester calfeutré chez soi, souhaitons à tous ces élèves, enfants comme adultes, de retrouver rapidement le plaisir d'appliquer leurs leçons sur une scène et devant un public ! ■

La Coloc'



Entièrement
renovée
en 2020



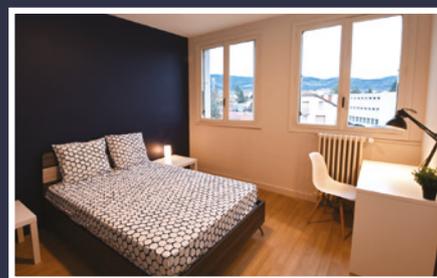
Meublée
et équipée



Centre-ville
d'Ambert

7€

la nuitée



La Ville d'Ambert met à disposition un logement partagé, ouvert prioritairement aux jeunes majeurs en formation professionnelle sur notre territoire (alternants, apprentis, stagiaires, étudiants, etc.) et leur permet de suivre leur formation dans de bonnes conditions d'hébergement.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA MAIRIE D'AMBERT

41, boulevard Henri IV - 63600 Ambert

Tél. : 04 73 82 07 60 • Mail : accueilmairie@ville-ambert.fr • www.ville-ambert.fr